

## **Permis concernant la durée du travail octroyés**

---

### **Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)**

- 12-002063 / 52030377  
ETA SA Fourniturenfertigung Mecaline Werk 15, 2740 Moutier  
Secteur «Masses Oscillantes – Secteur B»  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
6 H  
01.01.2013–31.12.2015 (Renouvellement)

### **Permis de travail de nuit et pour les jours fériés (art. 17, 19 et 20a LTr)**

- 12-001662 / 533852  
Coop Bâle, Région Suisse Romande, 1762 Givisiez  
Centre logistique région Nord-Ouest / Berne / Suisse Romande: distribution  
des produits surgelés.  
Besoin particulier de consommation  
34 H, 3 F  
01.01.2013–31.12.2015 (Renouvellement avec modification)

### **Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)**

- 12-002062 / 52030377  
ETA SA Fourniturenfertigung Mecaline Werk 15, 2740 Moutier  
Secteur «Masses oscillantes – Secteur A»  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
3 H  
01.01.2013–31.12.2015 (Renouvellement)
- 13-000462 / 85755336  
Jowa SA, 1920 Martigny  
Boulangerie / Pâtisserie  
Horaire indispensable pour des raisons techniques et économiques  
20 H, 20 F  
01.04.2013–31.03.2016 (Nouveau permis)

**Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)**

– 12-000523 / 64126884

Sr Technics Switzerland, 1215 Genève 15 Aéroport

Base Maintenance: maintenance quotidienne des avions de lignes  
(hors exploitations)

Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques  
20 H

01.06.2012–31.05.2015 (Renouvellement avec modification)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

*Voies de droit*

Conformément aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Kreuzackerstrasse 12, Case postale, 9023 Saint-Gall, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

23 avril 2013

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail